

Front commun pour la justice sociale du NB inc.
98, avenue Norwood, no 208
Moncton, NB E1C 6L9
506-851-7084

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

« Les banques d'alimentation ne sont qu'un remède temporaire à l'insuffisance de la couverture sociale » *John Gagnon, co-président du Front commun pour la justice sociale*

En mars 2009, 17 889 individus ont utilisés les 64 banques alimentaires au NB, une augmentation de 14 % en comparaison de 2008. Trente-quatre pour cent (34 %) étaient des enfants, 12 % avaient un revenu et 60 % étaient sur le Bien-être social.

« Nous sommes tous d'accord de l'importance de bien se nourrir, mais pour ce faire on doit consacrer une proportion considérable du revenu à l'épicerie. Les personnes pauvres, les gens ayant un faible revenu achètent des aliments moins nutritifs parce qu'ils sont moins chers. Le coût élevé d'une alimentation nutritive est une importante source de stress financier », de dire M. Gagnon.

Le ministère du Développement social a lancé un sondage auprès des banques d'alimentation et des soupes populaires et le Front commun a soumis un document au comité. Le document peut être consulté sur le site web du FCJS.

« Nous avons produit une série de recommandations dont la mise en œuvre aura pour effet d'améliorer considérablement l'existence des gens qui ont recours aux banques alimentaires et aux soupes populaires. Elles sont regroupées sous trois rubriques : 1) augmentation du soutien financier accordé aux personnes qui vivent dans la pauvreté et aux banques alimentaires qui leur viennent en aide; 2) perfectionnement des pratiques administratives et des mesures de contrôle de la qualité, et 3) séances de perfectionnement des habiletés en cuisine et en jardinage offertes aux gens qui fréquentent les banques alimentaire », de continuer M. Gagnon.

« Se coucher avec la faim au corps dans un pays et une province comme la nôtre est inacceptable. La solution n'est certainement pas plus de banques alimentaires ou de soupes populaires, mais passe en grande partie par une augmentation du revenu des personnes vivants en situation de pauvreté », de conclure M. Gagnon.

Pour information :

John Gagnon, co-président du Front commun - 548-9776
Auréa Cormier - 204-1134
Jean-Claude Basque - 389-1578

Le Front commun pour la justice sociale est l'un des plus importants organismes démocratiques et populaires au NB. Il compte environ 75,000 membres individuels et collectifs. Il regroupe des individus et des organisations locales, régionales et provinciales travaillant ensemble à l'élimination de la pauvreté.